



DG/SB

REUNION BUREAU EXECUTIF REGIONAL
RESPONSABLES DES DISCIPLINES
SALARIES et DTR

JEUDI 30 Avril 2020

EN VISIO-CONFERENCE

COMPTE RENDU

Présents :

Jean Yves ABGRALL, Serge BRUNET, Bénédicte COMPOIS, Olivier JULIENNE, Jean Marc TOURTEAU, Daniel GUERIN, Elina LEMICHEL DU ROY, Vincent KERREC.

Assistent :

Claudia LE BIAN
Laurent GUIVARC'H,
Mathieu GUERIN

Excusée :

Katarin QUELENNEC

Secrétaire de séance :

Daniel GUERIN

14h00 : ouverture

Serge rappelle que la situation actuelle nous oblige à utiliser la visio-conférence.

Il apparait que le COVID-19 n'a pas pénétré dans les familles et que tout le monde va bien.

Cependant, Serge, au nom de tous, adresse ses sincères condoléances à Jean Marc suite au décès de sa mère.

Serge rappelle que malgré le contexte dès plus difficile, les responsables de la Ligue sont en contact permanent, mais qu'il convenait de programmer cette réunion pour essayer de rendre cette relation plus agréable.

Des informations sont adressées régulièrement aux membres du Comité Directeur et il est souhaité de pouvoir programmer vers la fin du mois de juin un CODIR, en présentiel suivant l'évolution de la pandémie ou en visio-conférence, même si nous serions plus nombreux.

1-Le point sur les finances.

Jean Marc donne quelques informations concernant les tableaux qui ont été diffusés dernièrement.

Les affaires courantes sont traitées au fil de l'eau avec Claudia.

Concernant les recettes, nous restons en attente des subventions d'état (BOP) pour les CAFs et des subventions de la FFN.

Un grand nombre de factures émises par la ligue n'ont pas été honorées de part le confinement et aussi pour les formations qui ne sont pas terminées.

Un versement récent de 8000,00€ a été viré sur le compte bancaire, cette somme correspondrait à l'aide du CNDS pour l'emploi de Katarin : à confirmer.

Laurent nous informe que le Yacht Club de Carnac demande des délais pour régler sa facture. Pour le BOP, Laurent nous informe que des directives devraient nous être transmises fin mai.

Contrairement à ce que pensait Mr CIUBINI, la réforme de la licence a entraîné un manque de recettes par rapport à l'ancien système ; en effet la FFN a incorporé la contractualisation sur le bilan mais n'a pas comptabilisé la suppression du PCP.

Au regard de la situation des personnels des CAFs il faudra réfléchir sur l'accompagnement de l'emploi.

2-Accompagnement par le Conseil Régional

Serge rappelle que le conseil régional a débloqué une première enveloppe pour venir en aide à tous les secteurs, ainsi que le tissu associatif sportif qui pourrait-être accompagné sur présentation de dossiers suite à l'arrêt des activités, ceci suivant certaines conditions et présentation de documents à l'appui.

En attente d'informations complémentaires, Serge demande qu'une analyse soit effectuée pour la Ligue Régionale de manière à répondre précisément au moment opportun.

Laurent est en contact avec Thomas VINCENSINI sur cette question.

Bénédicte précise que l'impact de la crise se verra plutôt sur les saisons N+1 et N+2.

Elina met en avant le fait que les clubs de natation artistique vont-être confrontés dès cette année à un manque à gagner significatif par l'annulation de leurs galas en fin d'année qui assuraient une ressource non négligeable dans leur budget.

Serge précise qu'il est irresponsable de laisser planer que la Fédération pourrait venir en renfort financier auprès des clubs, alors qu'elle est elle même en situation délicate.

Il est vrai que le Foot, le Tennis, le Rugby, les sports collectifs vont pouvoir débloquer des fonds ; ces disciplines qui bénéficient des droits de télévisions conséquents ont un standing qui va leur autoriser cette position.

Par ailleurs, il n'est pas impossible que l'Etat débloque un fonds spécial pour soutenir les structures qui en ont besoin ?

3- Le PSF 2020 de la Ligue et suivi des clubs et comités.

La Ligue est en train de finaliser son dossier de demande.

Serge, Laurent et Bénédicte vont instruire les demandes des clubs et des Comités.

Compte tenu du contexte, un délai d'un mois supplémentaire jusqu'au 31 mai a été accordé par l'Agence Nationale du sport.

4- Les salariés : situation.

Katarin est en arrêt maladie pour garde enfants conformément à la législation en vigueur.

Claudia et Mathieu sont en activité partielle à mi temps à leur domicile en télétravail et visio.

Tous les trois conservent leur salaire à 100% et les démarches administratives auprès des services de l'Etat pour les aides ont été effectuées.

5- les activités estivales et reprise éventuelle des clubs ? et des étapes eau libre

Concernant le déconfinement, Serge rappelle qu'il participe tous les 15 jours au Bureau Directeur Fédéral.

Julien ISSOULIE le DTN au Bureau Directeur du 29 avril a annoncé que le déconfinement devrait dans un premier temps s'adresser aux sportifs de haut niveau et aux associations impliquées pour l'accompagnement de l'ouverture des écoles et l'accueil des écoliers, collégiens, lycéens.

Les SHN seraient considérés comme domaine économique. Même contrainte de distanciation sociale mais à priori pas de soucis intérieur/extérieur.

Il va y avoir plusieurs temps de déconfinement, les Préfets les Maires, les Présidents des EPCI seront étroitement impliqués dans les décisions pour l'ouverture des établissements.

La DTN précise que des points réguliers avec les structures du PPF vont s'établir en relation avec le corps médical. Une note sur le déconfinement va être publiée d'ici une semaine par les services de l'Etat.

Normalement la DTN aurait des consignes sur le mode opératoire du déconfinement des SHN.

Laurent :

Concernant la reprise des activités d'animation estivale.

Les contacts sont bien avancés pour la mise en place de deux piscines cet été. Les autres sites possibles évoqués en CODIR sont en attente suite à la double contrainte : absence de résultat définitif aux élections, implications et conséquences potentielles du virus.

Les deux sites évoqués sont Sarzeau et Cherrueix. Deux sites très intéressants pour la continuité de nos activités.

Toutefois, au regard du contexte, il apparaît plus sage de fixer un seul site à ce jour, celui de Sarzeau : Maire réélu au 1^{er} tour, Centre Nautique solide, deux visites effectuées, implantation sur site fixée et travaux nécessaires programmés.

Ainsi, Laurent insiste sur la nécessité d'investir dans une piscine même s'il est probable que nous ne pourrions pas l'installer. L'idée est de ne pas perdre le fil des subventions allouées avec un arrêt cette saison et une reconduction incertaine les saisons suivantes.

Les deux autres sites (Brignogan et Carnac) sont en attente des validations de l'État.

Concernant la reprise des activités compétitives.

Il faut attendre la parution des directives nationales et leurs déclinaisons fédérales. Dans le cas où l'entraînement ne pourrait reprendre suffisamment tôt, nous pouvons nous poser la question de la pertinence de maintenir une activité de compétition avec les risques encourus pour la santé des pratiquants restés confinés une longue période. D'autre part, des mesures de prévention et de protection seront peut-être à mettre en œuvre afin d'assurer le bon déroulé de l'événement : un nouveau certificat médical ? Prise de température des pratiquants ? Fourniture de gels et masques ? De nombreuses questions sans réponse.

Il est donc impossible à ce jour de prévoir une quelconque reprise des activités.

Par conséquent, nous n'avons pas d'autre choix d'attendre début juin pour d'éventuelles décisions concernant une reprise hypothétique des activités estivales et étapes d'eau libre.

Par contre, suite à la proposition de Laurent l'investissement d'un bassin mobile complémentaire pourrait-être décidé d'ici début juin.

6- le point avec chacune des disciplines.

- eau libre Jean Yves :

Un nouveau calendrier provisoire de la coupe de Bretagne en eau libre après l'annulation ou le report des organisations de mai et juin est établi.

La première journée est programmée le 27 juillet à Carnac organisé par AURAY Natation. Jean Yves rappelle que le communiqué de presse de la FFN paru le 16 avril demande **d'éviter toute épreuve avant la mi- juillet. « Une information plus récente » évoque la fin juillet». L'étape de Carnac est effectivement menacée.**

On verra au fil du temps et de la tournure des événements, si cette date sera repoussée ou pas. Quoiqu'il en soit, 3 épreuves en moins (Vitré, Ploermel et Guerlédan), 3 étapes repoussées (Logonna- Daoulas, Quiberon et Taden). Les étapes de Quiberon, Plounéour-Brignogan-Plages, Logonna-Daoulas, Redon, St Cast Le Guildo, figurent sur la plateforme fédérale "eaulibreffn.fr". Les autres sont actuellement en attente.

Même, si des épreuves peuvent être maintenues, reste à savoir dans quelles conditions et les conditions exigées peuvent être mises en place par les organisateurs !!!

Compte tenu du confinement actuel et futur, et de l'absence de nageurs aujourd'hui dans les bassins d'entraînement, il y aura peut-être lieu de revoir le contenu des premières étapes et sans doute de diminuer la distance de certaines épreuves. L'ETR est consultée. Quiberon et Redon ont déjà revu leur programme.

Nous allons voir dans les prochains jours, s'il y a lieu de modifier, le règlement de notre coupe de Bretagne (qui comporte actuellement 13 journées-étapes) en particulier le nombre d'étapes pour la prise en compte du classement final, compte tenu du resserrement du calendrier et du fait qu'on trouverait une organisation tous les week-ends sur 2 mois du 25 juillet (!?) au 27 septembre et de l'annulation possible d'étapes supplémentaires.

Reste la problématique de la mise en place des jurys, compte tenu du fait que les formations et recyclages des officiels prévus dans chaque département n'ont pu avoir lieu.

Une mise à jour du calendrier et des programmes sera établie au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire et de position des organisateurs en conformité avec les décisions des autorités compétentes.

Nous devrions enregistrer l'affiliation d'un nouveau club finistérien (Morgat-Crozon), club essentiellement maritime qui prévoit une organisation compétitive en eau libre et une autre en hiver (nage en eau froide)

-natation artistique Elina :

L'annonce présidentielle du jeudi 12 mars, a engendré le vendredi 13/03 l'annulation des Nationales 2 Juniors des 14 & 15 mars et par conséquent le confinement et l'état sanitaire a mis fin à la saison sportive de Natation Artistique.

- Avant cette date, les compétitions de « Synchronat » avaient eu lieu comme prévu. Seule la date du 29 mars à Brest n'a pas pu se dérouler. Les résultats de ces trois niveaux, « Synchro Découverte, Argent & Or », avec le nombre des validations des trois ou quatre épreuves de chacun des niveaux, sont sensiblement à l'identique des années précédentes. La dernière date, à Brest aurait profité aux plus jeunes nageuses, celles de niveau « Synchro Découverte ». **Tous les résultats sont enregistrés et à jour sur Extranat.**
- Les régionaux Jeunes ayant eu lieu à Rennes le 08 mars, ont permis à cette catégorie d'âge d'avoir une compétition.
- La formation des officiels reste en suspens. Florence Lefranc propose de créer une « bibliothèque nationale » de vidéos (figures imposées, ballets de tous les niveaux et catégories d'âges) afin d'essayer de finaliser par vidéo/visio les jugements en double des juges en formation. J'ai transféré environ 85 vidéos, et j'attends que Florence fasse le point

sur la suite des formations d'officiels.

- Reçu de la FFN Natation Artistique, l'information suivante : « le classement National des clubs 2019-2020 ne pouvant pas se calculer cette saison, le classement N-1 sera reconduit ». Hors, depuis 2018-2019 le CNC de la FFN ne prend plus en compte les résultats en dessous des compétitions interrégionales/N2. Cela ne représentant plus l'ensemble des résultats et l'ensemble des pratiques. Pour refléter le niveau réel de chacun des clubs bretons, j'avais établi pour l'AG régionale de la Ligue 2019, un classement régional comme cela se faisait avant et qui prenait en compte toutes les pratiques.
- Les membres ETR Bretagne, comme les membres de l'IRNO sont déjà sur l'élaboration du calendrier 2020-2021 et considèrent que cette saison 2019-2020 sera une saison « blanche ». Les membres ETR, Anaïg D, Sandy V., Christèle R et moi-même restons en contact par tel et par visio depuis mi-mars.
- Toutes les compétitions « Nationales 2 » (Avenirs, Jeunes, Juniors, Seniors/TC) n'ayant pas eu lieu cette saison, il a été proposé que tous les lieux des « N2 » de l'IRNO 2019-2020, soient reconduits pour la saison 2020-2021. Le club de Saint Briec, sera donc le club support des Nationales 2 « Avenirs & Séniors » en 2021.
- Les clubs de Natation Artistique seront impactés financièrement suite à cette fin de saison prématurée, en effet leur gala annuel ne pourront pas être organisés.

-water polo Vincent :

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux différents communiqués de la FFN et de la commission fédérale de water-polo, la saison 2019-2020 est arrêtée définitivement à la date du 13 mars 2020.

De ce fait, le championnat régional est terminé malgré les 4 rencontres encore à disputer. Le classement est gelé à la date du 13 mars (déjà diffusé) et le titre de champion de Bretagne n'est pas attribué pour cette saison. De même, le tournoi des champions de l'Ouest qui regroupe les champions régionaux des 4 ligues de l'Ouest n'aura pas lieu. Il se déroulera de nouveau la saison prochaine toujours dans la ligue Centre-Val de Loire.

Les 2 derniers rassemblements jeunes ainsi que la coupe de Bretagne qui devait se tenir le 17 mai n'auront pas lieu non plus.

Les formations d'officiels se feront dès la reprise, au plus tôt fin août ou début septembre.

Toute l'activité interrégionale (N3, Coupe de France des Ligues, stages, formations...) est également arrêtée et reprendra dès que possible.

Il est demandé aux 5 clubs bretons de se positionner au plus vite sur leur volonté de participer au championnat N3 et/ou régional pour la saison 2020-2021 afin de pouvoir réfléchir et établir les formules et calendriers.

7- la formation- ERFAN :

Mathieu et Laurent

Mathieu fait un point sur la situation des formations.

Les cours pouvant être fait à distance ont été effectués ou sont en cours de réalisation.

Toutes les modifications effectuées ont été validées par la DRJSCS habilitatrice des formations d'état que nous mettons en place (BPJEPS AAN, CS SSSMA, DEJEPS NC).

Il en est de même pour les formations fédérales.

Une réunion de travail avec l'INFAN a eu lieu le 22 avril pour étudier les différentes possibilités de validation des Brevets fédéraux. Nous sommes en attente d'un retour.

Une visio conférence organisée par le CNOSF a eu lieu ce matin (30 Avril 2020) pour présenter, entre autres, les lignes directrices des certifications sur les formations d'état.

Un arrêté devrait paraître d'ici 10 jours pour présenter l'adaptation des certifications au vu du contexte actuel.

Le projet serait ;

Pour les UC1&2 des diplômés d'état, une certification des présentations de projets soit en

présentiel soit en visio conférence.

La notion de projet passe de projet « réalisé » à projet « réalisable ».

Cette évolution est un vrai soulagement, car certain de nos stagiaires n'ont pas pu mettre en place leur projet du fait du confinement. L'ensemble des stagiaires ERFAN vont pouvoir présenter ses deux UC.

Le projet pour les UC3&4 est la mise en place d'un contrôle continue avec une évaluation par le tuteur et par le/les formateurs.

L'ERFAN de Bretagne est en capacité de répondre à cette consigne.

Dernier point, les 2/3 de la formation doivent avoir été réalisés.

Sur ce dernier point nous seront en difficulté avec nos stagiaires BPJEPS AAN qui, s'ils ont pu suivre presque l'intégralité des contenus théoriques n'ont pas pu effectuer leur stage en structure du fait de la fermeture des bassins.

Nous verrons avec la DRJS les modalités définitives de certification dès la parution de l'arrêté. Lors de cette visio il est également indiqué qu'un assouplissement des règles d'entrée en formation sera mis en place pour la rentrée 2020.

Laurent et Mathieu ont également travaillé sur l'évolution du positionnement de l'ERFAN au vu de l'évolution règlementaire de la formation.

Deux réunions étaient prévues, une première avec les techniciens et conseillers techniques de la voile et la plongée une seconde avec les ligues de natation Pays de la Loire, Centre et Normandie.

Seule la première réunion à pu se réaliser.

Ils ont eu un premier échange en visio avec la Voile et la plongée. Deux partenaires avec lesquels nous travaillons déjà sur plusieurs projets (actions estivales avec la voile, formation DEJEPS avec la plongée)

Laurent présente les éléments clefs de cet échange

Un des premiers éléments est que la certification Qualiopi est reporté d'un an nous avons donc jusqu'à janvier 2022 pour être certifié.

Un second, toutes les formations pourraient être rassemblées sous une même norme AFNOR avec le même logiciel de Gestion et avec une seule validation Qualiopi. Il y aurait bien une économie d'échelle à envisager sur ce sujet.

Concernant le niveau BP, il y a une volonté générale d'élever le niveau de compétences de cette formation. L'idée est d'attirer par une qualité de formation.

Les UC1 et 2 semblent faciles à rassembler pour les trois disciplines. L'UC3 et 4 pourraient être assemblés en partie puis dissocier sur d'autres. (Aussi bien que le niveau BP que sur le niveau DEJEPS)

Le projet serait que l'ERFAN de Bretagne soit porteuse des formations Voile, Plongée et Natation.

Vincent se pose la question de la validation d'un tel projet par la FFN. Laurent indique que rien ne l'interdit dans le règlement fédéral.

Serge rappelle qu'il souhaite que la réunion avec les ligues de l'interrégional ait lieu courant du mois de juin.

Laurent et Mathieu indiquent que l'on peut voir deux organisations différentes. Mais qu'ils leurs semblent également envisageable de lier les deux projets en créant un Organisme de Formation regroupant voile, plongée natation sur l'inter région. La plongée étant déjà une ligue

interrégionale (Bretagne-Pays de la Loire) et la voile ayant des actions de formations interrégionales.

8- Le lien avec les clubs et les structures de haut niveau.

Bénédicte- Laurent.

Un questionnaire a été lancé auprès des clubs mais le taux de réponses reste faible. La multiplication des questionnaires en tout genre dans cette période rend l'exercice difficile.

En parallèle, nous tentons d'appeler chaque entraîneur en direct au téléphone ou au minimum par structure afin de s'assurer :

- a. De leur bien être personnel et familial.
- b. De leur situation professionnelle : chômage ou non, intégralité du salaire ou non.
- c. De l'activité et du bien-être des adhérents.

Les entraîneurs vont bien mais trouvent le temps long. Une grande majorité des structures ont été contactées et montrent un recours massif au chômage partiel avec compensation du salaire à 100%. Une invitation à cette compensation a été systématique auprès des dirigeants en rappelant le caractère exceptionnel de cet « opportunité » du recours au CP au regard du statut associatif en natation.

Les athlètes restent pour la plupart engagés mais nous observons un décrochage important suite aux vacances de Pâques.

Concernant l'accès vers le Haut Niveau

Nous avançons pas à pas sur la préparation de la saison prochaine avec les CAF et les CLE Bretons.

Pour Rennes le budget est quasiment finalisé, nous attendons la fin de candidatures CAF pour affiner l'ensemble et le proposer au bureau.

Pour Brest, les échanges sur le budget se terminent ainsi que la sélection des nageurs. La liste pour le CLE est arrêtée et les familles sont appelées pas à pas.

Pour le 22, le recrutement de l'entraîneur est en cours et la liste de nageurs se stabilise. Le budget est ok et doit être voté en CA.

Enfin, nous attendons le retour de la DTN pour accompagner les clubs sur une reprise des activités dans cette phase post confinement.

9- la rénovation des systèmes informatiques et d'extranat de la FFN

Serge rappelle que le compte rendu du Comité Directeur Fédéral en date du 20 mars dernier a largement été diffusé.

Nous retrouvons à l'intérieur les préconisations qui vont-être prises par la FFN afin de pouvoir financer ce projet qui est vraiment indispensable pour effectivement mettre à jour, faire évoluer les versions des systèmes informatiques qui sont vieillissants.

Il a été demandé qu'un plan de financement soit étudié et étalé sur les trois ou quatre prochaines années de façon à ce que ce soit clair pour tout le monde et que l'on sache précisément ce que les uns et les autres doivent apporter du local au niveau national.

Olivier juge la restitution de l'audit SI intéressante. Il comprend que l'on doive upgrader extranet, et c'est normal. Cependant il faut justifier la redevance demandée sur engagement par une communication précise sur la conduite du projet, pour que les clubs aient le sentiment que

cet argent est bien exploité. Cela veut dire un reporting trimestriel sur 4 ans à mettre en place et transmis aux clubs.

Bénédicte rejoint Olivier en mettant en avant le fait que cela pourrait-être une opportunité pour la Fédération de revoir son modèle économique, accompagné d'une profonde restructuration interne.

Les Ligues, les Comités départementaux, les clubs vont recevoir bientôt un courrier sous forme de note qui expliquera cette opération avec les modalités et les aspects financiers. Les choix ne sont pas encore complètement arrêtés.

Serge demande un retour, dès que possible, car il doit faire remonter la position de la Ligue auprès de la FFN.

Il semblerait à priori que tout le monde s'accorde favorablement sur le principe de cette rénovation nécessaire et qui concerne l'ensemble des structures, en demandant, néanmoins, que soit précisé le modèle de financement avec la part prise en charge par la FFN.

9- les assemblées générales électives de la ligue et de la Fédération.

Compte tenu du contexte l'élection Fédérale nationale et suite à l'instruction Ministérielle se fera par voie électronique avec la réception d'un code confidentiel sur le téléphone ou par mail. La période de vote s'étendra lors d'une à deux semaines. Donc à la suite des élections des Ligues en respectant un délai de 21 à 35 jours entre la publication des listes et le premier jour de vote : période fin janvier début février 2021.

Cette mesure nationale ne change rien pour celles des Ligues et le calendrier pour notre Ligue reste en état de celui décidé par le Comité Directeur Régional le 18 janvier dernier à savoir :

- Les Comités départementaux : rappel, au choix
 - . 3 ou 4 octobre
 - . 10 ou 11 octobre
 - . 17 ou 18 octobreL'AG peut se dérouler également un soir dans la semaine sur cette période entre le 3 et le 16 octobre
- L'AG régionale élective le samedi 28 novembre 2020, dans un lieu restant à confirmer.

Une nouvelle réunion du Bureau se tiendra en visio vers début juin.

La date du samedi 27 juin a été retenue pour un comité directeur en présentiel à Ploufragan dans la mesure du possible, si non en visio.

Serge remercie tout le monde pour cette réunion active.

Fin de réunion : 16h30